

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice



MINISTERE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE (SOMELEC)



COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT DE LA SOMELEC

Appel à manifestation d'intérêt n° 05/CMI/2024 pour le recrutement d'un consultant chargé de l'étude de mise en place de pipeline entre dépôt SMH et la centrale Nord 180MW (Duale)

Février 2024

Page 1 sur 5

1. Dans le cadre du développement des infrastructures d'acheminement des hydrocarbures vers les centrales, la SOMELEC a obtenu un financement de la part d'ADDAX, en vue de financer la Mise en place de pipeline entre Dépôt SMH de Nouakchott et la centrale Nord 180MW (Duale), et envisage d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du Marché pour lequel le présent Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) est émis.

2. Le projet comporte la réalisation des études de mise en place de pipeline entre Dépôt SMH de Nouakchott et la centrale Nord 180MW (Duale) (2 mois) :

3. Les travaux relatifs au projet seront réalisés comme décrits ci-après (liste non exhaustive) :

- ✓ Spécification technique du pipeline et capacité de transport.
- ✓ Etude Schéma cartographique.
- ✓ Etude du choix du matériau, design 3D et dimensionnement.
- ✓ Etude fluidité, isolation et prévoir possibilité de nettoyage efficace.
- ✓ Prévoir un planning de maintenance.
- ✓ Evaluation du cout des travaux, réalisation du DAO pour la sélection d'entreprise travaux.
- ✓ Etude environnementale
- ✓ Etude de mise en place de station de pompage

4. Les services d'ingénierie, objet du présent appel à manifestation d'intérêt, portent sur l'étude, de la mise en place de pipeline entre Dépôt SMH de Nouakchott et la centrale Nord 180MW (Duale).

5. Par le présent avis, la Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC), société de droit public mauritanien, sise 21, Avenue Boubacar Ben Amer, BP 355 à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, agissant en tant que Maître d'Ouvrage délégué invite les consultants ou groupements de consultants ayant une réputation internationale et possédant l'expérience requise en matière d'étude de mise en place de pipeline à présenter leur candidature pour la réalisation des prestations décrites au point 4 ci-dessus.

6. **Méthode de sélection :**

La méthode de sélection qui sera utilisée sera la méthode de sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC),

L'évaluation des manifestations d'intérêt sera effectuée comme suit :

a) Réalisation d'une mission d'étude de mise en place de pipeline pour le transport des hydrocarbures, gaz ou équivalent (40 points)

Soit N1 le nombre de missions liées au diagnostic de l'adéquation des capacités actuelles et planifiées avec la demande en pointe :

$N1 = N1_{max}$:note n1 = 40 points ;

$N1 < N1_{max}$:note n1 = $(N1/N1_{max}) * 40$ pts.

NB : N1max est le nombre maximum de missions liées au **Réalisation d'une mission d'étude de mise en place de pipeline pour le transport des hydrocarbures, gaz ou équivalent** parmi celles effectuées par les candidats.

b) Réalisation d'une étude qui porte sur l'étude de mise en place de pipeline servant à transporter le fioul HFO ou équivalent sur une distance plus de 15 km (60 points)

Soit N2 le nombre de missions liées à l'analyse de la demande d'électricité :

$N2 = N2_{max}$:note n2 = 60 points ;

$N2 < N2_{max}$:note n2 = $(N2/N2_{max}) * 60$ pts.

NB : N2max est le nombre maximum de missions liées à la **réalisation d'une étude qui porte sur l'étude de mise en place de pipeline servant à transporter le fioul HFO ou équivalent sur une distance plus de 15 km** parmi celles effectuées par les candidats.

La note globale N est définie comme suit :

$$\underline{N = N1 + N2}$$

Le candidat qui obtient la note globale N la plus élevée sera invité pour présenter des propositions technique et financière.

7. Contenu du dossier de candidature :

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point 9 ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre notamment les éléments suivants :

- Une lettre de candidature, signée du responsable légal du Consultant ou du Chef de file du groupement de Consultants (en cas de groupement) et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone, fax, adresse email) et la ou les nationalités des Candidats. En cas de groupement, la nationalité du Chef de file du groupement sera considérée comme étant celle du groupement. En cas de groupement, le dossier de candidature doit comprendre un Accord de groupement signé par tous les membres du groupement qui montre que tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution de la totalité du Marché conformément à ses termes. Seuls les groupements dont les membres sont solidaires seront acceptés. Les candidatures présentées par des groupements dont les membres ne sont pas solidaires ne seront pas évaluées et seront écartées ;
- Les références dites pertinentes qui correspondent aux qualifications techniques et à l'expérience en rapport avec les prestations demandées. Ces références dites pertinentes doivent impérativement être présentées dans un tableau correspondant au modèle qui suit :

<p>A) Réalisation d'une mission d'étude de mise en place de pipeline pour le transport des hydrocarbures, gaz ou équivalent</p>
--

Objet de la mission	Bénéficiaire	Pays	Adresse du bénéficiaire	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement).
B) Réalisation d'une étude qui porte sur l'étude de mise en place de pipeline servant à transporter le fioul HFO ou équivalent sur une distance plus de 15 km				
Objet de la mission	Bénéficiaire	Pays	Adresse du bénéficiaire	Coût estimé des prestations confiées au candidat en US\$ (préciser le volume incombant au candidat dans le cas d'un Groupement).

- L'évaluation de l'expérience pertinente du candidat sera effectuée **uniquement** sur la base des informations fournies dans le tableau cité ci-dessus. Toute référence qui n'est pas indiquée dans ledit tableau ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt ;
- Le tableau regroupant les références pertinentes doit impérativement être signé et cacheté par le candidat ;
- Seuls les missions pour lesquels les candidats ont fourni des attestations de bonne exécution établies par les bénéficiaires desdites missions seront prises en compte lors de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt ;
- Pour permettre à la SOMELEC de vérifier éventuellement la véracité des attestations, les candidats sont tenus d'indiquer, pour chaque attestation fournie, l'adresse mail et le numéro de téléphone d'un responsable qui peut confirmer l'authenticité de ladite attestation ;
- Seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.

8. Informations et clarification :

Pour toute information complémentaire ou clarification les soumissionnaires intéressés peuvent s'adresser par écrit à :

Monsieur le Conseiller Spécial Chargée de la Cellule des marchés de la SOMELEC
Direction Générale de la SOMELEC
Cellule Chargée des Marchés
Siège SOMELEC ; 4ème étage

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Nouakchott (Mauritanie)

Téléphone fixe : 00 222 45 29 03 89

Mail : cmsomelec@gmail.com

9. Dépôt des manifestations d'intérêt :

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française doivent être remis **au Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SOMELEC** ou transmis par voie électronique au plus tard le **07/03/2024 à 12 heures locale GMT**, à l'adresse ci-après :

Monsieur le Conseiller Spéciale Chargée de la Cellule des marchés de la SOMELEC

Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355

Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89

Email : cmsomelec@gmail.com;

Nouakchott (Mauritanie)

Le Dossier de candidature doit porter la mention suivante :

« Appel à manifestation d'intérêt n° 05/CMI/2024 pour le recrutement d'un consultant chargé de l'étude de mise en place de pipeline entre dépôt SMH et la centrale Nord 180MW (Duale)

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT
SOMELEC**

TALL Ousmane